



Moulins, le 20/06/2025

Chers infirmiers,

Depuis le 1^{er} septembre il est désormais possible de réaliser **gratuitement** (prise en charge sécurité sociale) un bilan d'IST complet (hors hépatite C) **sans ordonnance**.

Pour les moins de 26 ans nous n'avons pas besoin de la mutuelle, mais uniquement de la caisse et du numéro de sécurité sociale. Pour les patients de plus de 26 ans il faudra juste nous fournir les attestations caisse et mutuelle pour que nous puissions nous faire rembourser.

A cet effet vous trouverez joint à ce courrier notre bon de demande IST à remplir par les patients qui souhaiteraient se faire dépister à l'occasion d'un prélèvement à domicile.

Ces livrets sont disponibles dans tous nos laboratoires (en direct ou par nos coursiers).

Les IST incluses dans ce dépistage sont le **HIV**, la **syphilis** et l'**hépatite B** par prise de sang, ainsi que la recherche de **Chlamydia trachomatis** et **Neisseria gonorrhoeae** en recherche locale (écouvillon de bactériologie e-swab).

Selon ce que le patient remplit, il peut effectuer les prélèvements de bactériologie (ou vous) sur 1, 2 ou 3 sites différents (auto-prélèvement vaginal pour la femme et 1^{er} jet d'urine chez l'homme, prélèvement pharyngé et/ou prélèvement rectal). Les kits de prélèvements de bactériologie vous seront envoyés également sur demande.

Les patients peuvent barrer les examens qu'ils ne souhaitent pas (si un dépistage partiel a été fait récemment par exemple, ou pour contrôler spécifiquement une IST).

Nous restons à votre écoute pour toute question

Cordialement,

Les biologistes du laboratoire MAYMAT

Gardons nos patients en meilleur santé grâce à la prévention !